

**ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE  
DE NIVEAU JAUNE POUR LES PHÉNOMÈNES ORAGE ET PLUIE-INONDATION**

**Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :**

- **METEO-France**



**Qualification de la situation :**

**Mardi 19 août 2025 :**

Le département est placé en vigilance jaune orage à compter de 10h ce jour et en vigilance jaune pluie-inondation à compter de 11h.

Ce mardi, à la mi-journée, et jusqu'en fin de soirée, des averses localement orageuses se mettent en place sur le département. Les cumuls sont très hétérogènes mais en raison du caractère stationnaire de ces précipitations soutenues, on peut envisager sur la totalité de l'évènement qu'ils soient de l'ordre de 10 à 20 mm, localement entre 30 à 50 mm. Les intensités maximales attendues sont de l'ordre de 25 mm en une heure.

**CONSIGNES**

**Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :**

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement

- ➔ Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- ➔ Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- ➔ Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
- ➔ Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.

**Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)**

De prendre connaissance des bulletins de prévision ci-joints et de vous informer régulièrement sur :

- ➔ La Météo : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)
- ➔ Les Crues : <http://vigicrues.gouv.fr>
- ➔ Les Conditions de circulation : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr) ,  
<http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- ➔ Les Vagues: (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) : <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes : données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer) ou bien <http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues>

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Quimper le 19 août 2025

Le Préfet,  
Pour le Préfet,  
L'adjoint à la cheffe du service interministériel de  
défense et de protection civiles,



Benjamin LECUP